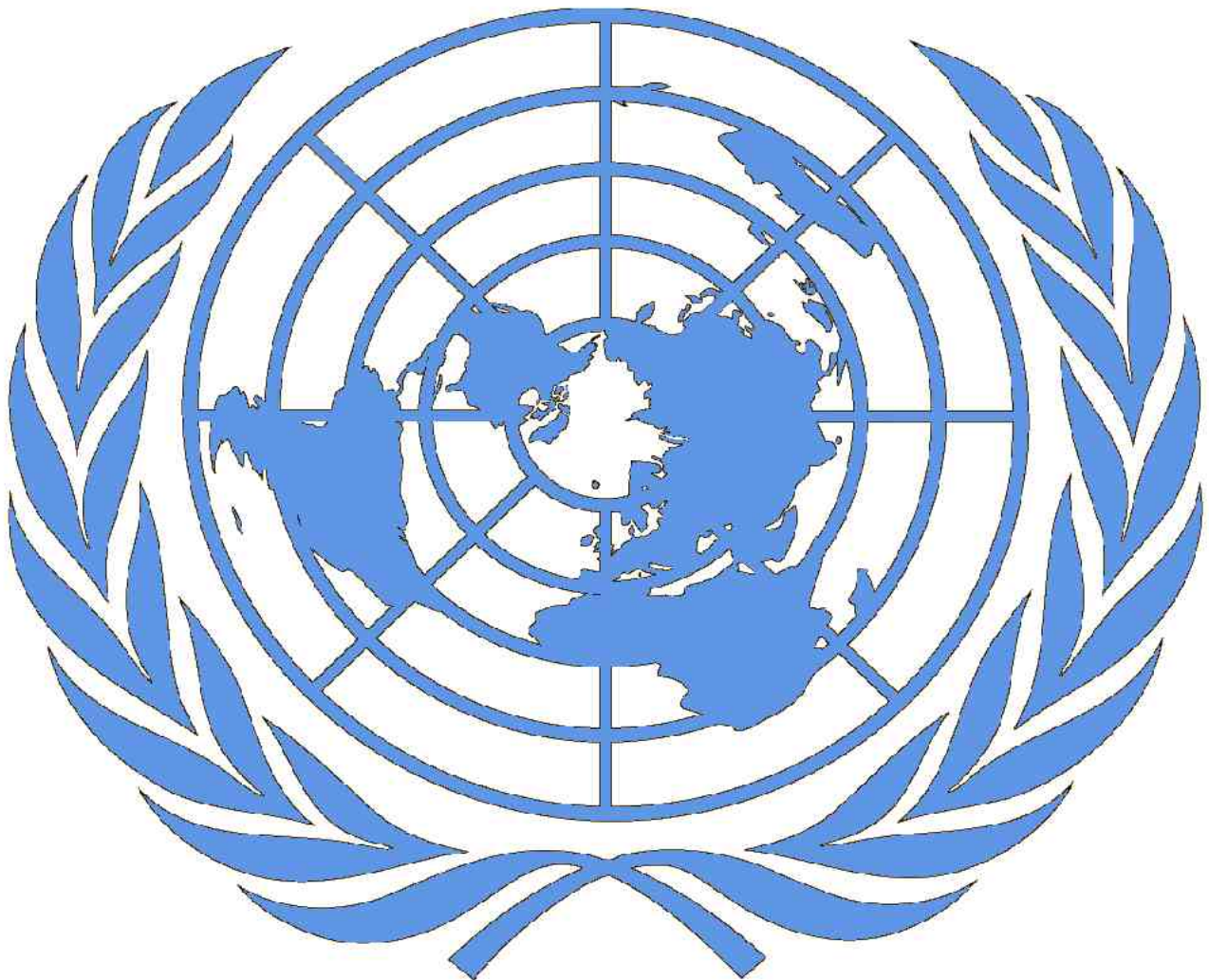




Association Pour les Nations Unies  
Belgique



BULLETIN D'INFORMATION N° 6

**JUIN 2012**

Éditeur responsable : Michel Adam  
Bureau de dépôt : Av. Émile van Becelaere, 1370 Watermael-Boitsfort

## Table des matières

<b>Éditorial</b>	2
<i>Michel Adam</i>	
<b>L'APNU aux Assises de la Coopération belge au Développement</b>	4
<i>Christian Lehembre</i>	
<b>L'APNU et la Jeunesse</b>	6
<i>Sandrine Tunezerwe</i>	
<b>Bilan 2011-2012 du Cinéclub Millénium et du Festival Millénium</b>	7
<i>Christian Lehembre</i>	
<b>Compte-rendu de la conférence de Mme Trzeciak-Duval sur les États fragiles</b>	11
<i>Matthieu Bruynseels</i>	
<b>Devenir membre de l'APNU ?</b>	13

## ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



L' APNU, son Conseil d'Administration et la rédaction de son *Bulletin* vous souhaitent un bon été, de bonnes vacances et, à ceux qui étudient, d'excellents résultats. La saison se prête au repos, mais aussi à la réflexion... or plus que jamais on peut se demander : « où allons nous ? »

Une crise économique de grande ampleur, qui aura des conséquences profondes, affecte actuellement la prospérité et la stabilité de nombreux états. Les gouvernements, les grandes entreprises économiques, les organismes internationaux apparaissent divisés et incertains dans leurs analyses et dans les conclusions qu'ils en tirent. Des populations entières découvrent que l'avenir qu'elles préparent sera grevé de difficultés nouvelles, que les projets qu'elles ont formés ne pourront peut-être pas se réaliser, que

des générations entières pourraient être affectées.

Aux difficultés nouvelles, de nature financière, monétaire, commerciale ou technique s'ajoutent les problèmes non résolus du passé : retards de développement, insuffisances techniques ou de formation, problèmes liés à l'environnement et à l'évolution climatique, santé publique, éducation, relations sociales ; pourtant, nous n'avons pas encore atteint le terme fixé par

les Nations Unies au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle pour réaliser les « Objectifs de développement du millénaire », véritables jalons de la volonté et de la capacité d'un monde globalisé de réaliser des progrès mesurables. On ne peut pas parler d'échec, certains indicateurs témoignent de progrès accomplis, mais les difficultés affectant l'Europe et les Etats Unis rendront plus difficile d'atteindre les buts fixés.

Devant les évolutions que nous commençons à percevoir, et devant celles qui pourraient encore nous surprendre, il faut constater le danger de la tendance au « *chacun pour soi* ». Nous vivons dans un monde de communication immédiate, d'évolutions simultanées, de solidarités imposées par les faits et par la nature. Toute dérive égoïste ou nationaliste pourrait avoir des conséquences désastreuses, tant pour la sécurité que pour le développement. Dans ces conditions, il y a lieu de faire un rapide inventaire des instruments d'entente et de coopération existant dans le domaine international... et en premier lieu de relire attentivement la Charte des Nations Unies, adoptée et entrée en vigueur en 1945, au lendemain d'une guerre terrible et à la veille de grands bouleversements politiques : ce texte et notamment son chapitre premier (buts et principes de l'Organisation) n'a pas pris une ride et reste dramatiquement actuel. Reste que le rôle essentiel dans la mise en œuvre de ces buts et principes reste dévolue aux états, dont l'action à l'ONU n'est pas toujours fidèle à l'esprit de la Charte, tant s'en faut !

Comment dans ce contexte ne pas penser avec indignation aux évènements de Syrie : devant cette horreur, il faut savoir qu'il existe un cadre juridique et politique pour agir! Il est difficile de comprendre l'inaction des états et des organisations régionales devant des actes qualifiés souvent de crimes contre l'humanité, qui justifieraient sans doute un recours à la norme « *Responsabilité de protéger* » qui est évoquée de plus en plus pour tenter de « *débloquer* » les réactions politiques face à des violences de nature à entraîner des souffrances humaines graves et massives.

Sur ce problème et sur d'autres, l'Association pour les Nations Unies s'efforce d'aider ses membres et sympathisants à suivre et comprendre une actualité complexe. Dans ce but elle présente régulièrement des conférences-débats, des projections de films documentaires, des articles dans le présent bulletin. C'est une tribune ouverte où la contradiction n'est pas seulement admise mais souhaitée. Des rencontres ont été organisées avec les représentants des Nations Unies et des organisations spécialisées en Belgique. L'APNU cherche actuellement le contact avec certaines organisations non gouvernementales pour enrichir et animer les échanges d'informations. Par ailleurs notre organisation développe ses liens avec des structures analogues en d'autres pays et participe aux rencontres européennes de la Fédération mondiale des Associations des Nations Unies; elle sera présente en novembre à l'Assemblée Générale Mondiale. Enfin un accord sous forme de *Memorandum of Understanding* a été conclu avec l'Association néerlandophone belge VVN (*Vereniging voor de Verenigde Naties*) pour une coopération régulière dans notre pays ou dans les relations extérieures.

Nous reprendrons ces thèmes...à la rentrée, bonnes vacances à tous !

**Michel Adam**  
*Président de l'APNU*

## **L'APNU aux Assises de la Coopération Belge au Développement**

*par Christian Lehembre, Secrétaire-général de l'APNU*

Le 8 mai 2012, les administrateurs Anne-Christine Brouwers et Christian Lehembre, ainsi que des membres de l'APNU, ont participé à la 5<sup>ème</sup> édition des assises de la coopération belge au développement dont le thème était : « La cohérence des Politiques pour le Développement ». Le choix de ce thème est courageux et un souffle nouveau a marqué ces assises qui se sont également distinguées par la volonté des autorités de mieux faire participer la société civile aux réflexions des différentes structures institutionnelles, comme l'atteste le communiqué de presse du Ministre Paul Magnette que nous reprenons ci-dessous.

### **Paul Magnette plaide pour plus de cohérence des politiques en faveur du développement**

Aujourd'hui s'est tenue la cinquième édition des « Assises de la Coopération au Développement belge » en présence de S.A.R. la Princesse Mathilde et du Ministre de la Coopération au Développement Paul Magnette. Les représentants des Nations Unies, de la société civile, du monde académique et les responsables politiques se sont rassemblés autour du thème principal : « La cohérence des Politiques en faveur du Développement ». Soutenir l'agriculture paysanne en Afrique subsaharienne d'un côté, et inonder les marchés locaux avec des produits subventionnés de l'autre, mettant en péril cette même agriculture locale, n'est qu'un exemple parmi d'autres d'incohérences entre les différentes politiques. Le Ministre Magnette veut que la Belgique devienne un modèle en matière de cohérence et a décidé de s'attaquer à ce genre d'incohérences qui contribuent à perpétuer et aggraver les inégalités et la pauvreté.

Dans un monde frappé par des multiples crises globales (financière, économique, climatique, alimentaire) la réalisation des objectifs de développement reste aujourd'hui un défi majeur et ne dépend pas seulement de l'aide, qui ne représente plus que 13% des flux financiers vers les pays en développement, mais également de décisions prises par les pays développés dans un grand nombre de politiques sectorielles ou macro-économiques, notamment belges et européennes, telles que le commerce, l'agriculture, les finances, les migrations, la sécurité, etc.

*« L'emploi, le changement climatique, l'(in)tolérance et l'(in)sécurité, la migration, les marchés, les investissements et la fuite des cerveaux et des capitaux, les prix de l'énergie, ... pratiquement toute décision au niveau local est aujourd'hui liée à ce qui se passe à l'étranger », indique le Ministre. « Ce constat d'interdépendance est d'autant plus vrai pour les pays en développement. Pour qu'elle soit efficace, la coopération au développement n'est donc plus une compétence qui puisse être séparée des autres politiques du gouvernement fédéral. Nos décisions liées à l'économie, l'agriculture, le commerce extérieur, la migration, l'environnement, le développement durable ou encore l'énergie ont des répercussions directes sur le développement des pays tiers. Tous ces domaines devraient développer un 'réflexe coopératif'. »*

Des experts nationaux et internationaux, e.a. Helen Clark, Administrateur du PNUD et Présidente du United Nations Development Group, Supachai Panitchpakdi, Secrétaire Général de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (CNUCED), Roberto Bissio, Directeur du Third World Institute, la sénatrice Marleen Temmerman, Claude Rolin, Secrétaire Général de la CSC/ACV et Arnaud Zacharie, Secrétaire Générale du CNCD-11.11.11, ont donné leur vision sur la manière dont la cohérence entre les politiques dans les différents domaines peut être améliorée. La mise en cohérence des politiques est un processus ambitieux et complexe impliquant des arbitrages constants entre des intérêts différents et souvent contradictoires.

### **Un cadre pour la cohérence des politiques en faveur du développement (CPD)**

Les politiques dans les différents domaines doivent s'inscrire dans un objectif de cohérence, celui d'un développement durable au niveau mondial. Paul Magnette:

*« Pour moi, la notion de Droit au Développement est vaine et creuse si les droits sociaux, culturels, environnementaux, civils et politiques tels que définis dans la Déclaration des Nations Unies sur le Droit au développement et les pactes internationaux ne sont pas respectés et tirés vers le haut. La Conférence de Rio au mois de juin (Rio+20) sera l'occasion, à côté des questions sur la relance de l'économie mondiale, de porter au niveau mondial ce débat de la cohérence des politiques en faveur du développement. »*

**Christian Lehembre**  
Secrétaire-général de l'APNU



## L'APNU et la jeunesse

par Sandrine Tunezerwe, administratrice de l'APNU

*« Vous pouvez être la génération qui fera les découvertes et construira les industries permettant de transformer nos économies. Vous pouvez être la génération qui apportera débouchés et prospérité aux confins de la planète et qui bannira la faim... Vous pouvez être la génération qui éradiquera le sida/VIH à notre époque... la génération qui luttera non seulement contre la maladie, mais aussi contre les stigmates de la maladie... Vous pouvez être la génération qui tiendra ses dirigeants responsables d'un gouvernement transparent et honnête à tous les niveaux... un gouvernement qui enrayera la corruption et protégera les droits de chaque citoyen à s'exprimer librement, à pratiquer ouvertement sa religion et à aimer qui il veut... Telle est l'histoire que peut écrire votre génération. »*

Ainsi s'exprimait la Première Dame des États-Unis, Michelle Obama, lors de son allocution à Soweto le 22 juin 2011. Ces paroles prennent encore plus de sens aujourd'hui, au vu des difficultés propres à notre époque – changement climatiques, développement durable, droits de l'homme, essor de la démocratie, pauvreté, etc. - et à l'aube de la conférence Rio+20. En effet, cette génération écrira non seulement les nouvelles pages de notre histoire, mais elle aura aussi la lourde tâche d'assumer l'héritage des décisions qui vont être prochainement prises. Et il est de notre responsabilité d'accompagner cette jeune génération en mettant à sa disposition les outils adéquats pour leur permettre d'appréhender les responsabilités qui l'attendent.

L'APNU, qui est depuis longtemps engagé auprès des jeunes, a décidé de consolider les liens existants en organisant diverses activités de sensibilisation, telles que des présentations dans les écoles, des rencontres-café, des trainings, meetings informels ou happenings, centrées sur trois axes majeurs définis par l'ONU et la WFUNA, à savoir les droits de l'homme, le développement durable, la paix et la sécurité. Notre but est véritablement d'approfondir les connaissances de la jeunesse mais aussi de devenir une plateforme de communication et d'échanges de bonnes pratiques avec les associations de jeunesse.

En parallèle avec ces activités, l'APNU a aussi dernièrement assis les bases d'une collaboration étroite avec la WFUNA. En effet, dans le cadre des programmes organisés par la WFUNA et destinés aux jeunes, l'APNU va envoyer un de ses jeunes membres au *WFUNA Human Rights Capacity Building Seminar* qui aura lieu du 17 au 20 juillet 2012 à Genève. Suite à une procédure de sélection transparente, Denis Naets s'est détaché du lot grâce à son engagement soutenu auprès de l'APNU, à son expérience en tant que ancien président du KotONU et à son sujet de dissertation "*Impacts of Economic Policies on Human Rights. Study Case: Trade Agreement between the European Union and the Republic of India*". Agée de 25 ans, Denis fait partie de cette génération qui façonnera positivement notre avenir.

Il est également à noter que dans un avenir proche, la WFUNA organisera d'autres programmes et formations ouverts aux jeunes membres de l'APNU. Ces séminaires représentent une opportunité unique pour nos jeunes d'interagir avec d'autres membres engagés dans leurs propres pays et de transmettre, à leur tour, les connaissances acquises.

En résumé, l'APNU va consolider son engagement auprès de la nouvelle génération en créant des partenariats, en mettant sur pieds des actions d'information, en exerçant positivement un rôle de mentor.

La suite au prochain épisode...

**Sandrine Tunezerwe**  
Administratrice de l'APNU

## Bilan 2011-2012 du Cinéclub Millénium et du Festival Millénium

par Christian Lehembre, Secrétaire-général de l'APNU

### A/ Le Cinéclub Louvain-la-Neuve poursuit sur sa lancée et Saint-Louis démarre

Fort des enseignements de la saison 2010/2011, la formule d'un conférencier qui présente le thème du film puis qui approfondit le sujet après la projection a été maintenue. Le programme a été établi sur la base des résultats du Festival Millenium de juin 2011. Thomas Willems, le nouveau Président du Kot ONU a rapidement pris la relève de Denis Naets et s'est impliqué dans la programmation du cinéclub et de son organisation, appuyé par les fidèles de son équipe. Pas moins de 6 films ont été présentés au Studio 13, alors que 4 l'avaient été en 2010/2011.

Thématique :	<b>Droits de l'Homme en Birmanie</b>
Documentaire :	<i>Burma VJ</i> de Anders Ostergaard
Conférencier :	Jan Jarab, OHCHR



**28/09/2011** Le thème des droits de l'homme a été introduit par Jan Jarab, le Représentant régional du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme. La volonté de témoigner en allant jusqu'à l'arrestation ou la mort, telle est l'histoire de ces images filmées en Birmanie par des citoyens devenus "journalistes" malgré eux. Des bribes de ces images ont été reprises pour les grands titres des *news* dans le monde entier avant de tomber dans l'oubli. La tension est palpable tout au long du film, lequel nous fait vivre des événements tragiques en nous plaçant au coeur des angoisses de ce réseau de cinéastes amateurs. Ils prennent des risques considérables et font preuve d'un très grand courage pour témoigner au reste du monde. Leur courage a porté ses fruits puisque la situation s'est améliorée en Birmanie.

Thématique :	<b>La question palestinienne</b>
Documentaire :	<i>Blood relation</i> de Noa Ben Hagai
Conférencier :	Jean-Louis Mignot



**18/10/2011** La question palestinienne a été présentée par Jean-Louis Mignot, ancien Consul général de Belgique à Jérusalem, dans le contexte brûlant de l'actualité.

Un chaud jour d'été en 1943, Pnina, jeune fille de 14 ans, a disparu de sa maison juive en Galilée. 24 ans plus tard, elle a envoyé une lettre à sa famille, révélant qu'elle vivait dans le camp de réfugiés d'Askar al Jadid, près de Naplouse, qu'elle était mariée à un musulman et mère de huit enfants. Cependant, son appel au secours est tombé dans l'oreille d'un sourd. Avait-elle été enlevée ou s'était-elle enfuie ? La réalisatrice Noa Ben Hagai, petite-fille de la sœur de Pnina, a découvert des lettres de Pnina après la mort de sa grand-mère. Elle décide de dévoiler la vérité sur Pnina et de restituer le lien avec cette branche oubliée de sa famille.

Ce qui est remarquable dans « **Blood relation** », primé avec l'Objectif d'Or lors du Festival Millénium 2011, c'est la répétition du même scénario à plus de 40 ans d'écart et l'échec de cette deuxième tentative de rapprochement familial provoqué par les divisions entre palestiniens et israéliens, non seulement aux niveaux politique et sécuritaire, mais aussi aux niveaux social et culturel. C'est un film universel aussi dans l'analyse des rapports familiaux et qui pousse à la réflexion.

Thématique :	<b>Migration</b>
Documentaire :	<i>Adrift. Fortunes de mer.</i> de Dominique C. Mollard
Conférencier :	Pascal Reyntjes, OIM



**22/11/2011** Pascal Reyntjes, chargé du bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) pour la Belgique et le Luxembourg, a présenté la thématique de la migration. Nous sommes régulièrement confrontés aux images dramatiques de frêles embarcations qui chavirent avec leurs occupants aux abords des Iles Canaries ou de Lampedusa. « Adrift. Fortunes de mer » est l'histoire d'une incroyable odyssée. Dans cette histoire captivante, Mollard part en bateau avec 38 migrants africains, dont un bébé de cinq mois : ils quittent l'Afrique de l'Ouest dans l'espoir d'atteindre les rivages d'or de l'Europe. Entassés comme des sardines dans une pirogue de pêche qui prend l'eau, les voyageurs s'embarquent sous la pleine lune pour leur pénible voyage. Grâce à son objectif qui voit tout, Mollard saisit la lutte de ces migrants désespérés lorsqu'ils affrontent leur chemin à travers l'Atlantique, risquant leur vie pour chercher un avenir meilleur.

Thématique :	<b>Environnement et développement durable</b>
Documentaire :	<i>Green</i> de Patrick Rouxel
Conférencier :	Irène Garcia, PNUD



**15/02/2012** Irene Garcia, chargée de l'environnement au PNUD à Bruxelles, a présenté la thématique et le film « Green », ayant emporté l'Objectif d'Argent lors du Festival Millénaire 2011.

*"Son nom est GREEN, une femelle orang-outan, seule dans un monde qui ne lui appartient plus. C'est un voyage bouleversant à travers les yeux et les sentiments de l'un des derniers grands singes de Bornéo. Un témoignage puissant, une œuvre rare qui modifie pour longtemps le regard que nous portons sur la nature et notre société.. Un documentaire exceptionnel récompensé par 22 prix décernés aux quatre coins du globe. Une chose est sûre : impossible d'oublier les yeux de Green..."*

Thématique :	<b>Droits des femmes</b>
Documentaire :	<i>Pink saris</i> de Kim Longinotto
Conférencier :	Daniel Almeida, ONU Femmes



**07/03/2012** Daniel Almeida, « program-analyst » au bureau de ONU Femmes a Bruxelles, a introduit la thématique des droits des femmes.

Filmer l'émancipation féminine sous toutes ses formes, tel est le leitmotiv du cinéaste Kim Longinotto. Pink Saris, une œuvre militante, féministe, résolument engagée contre les injustices et les inégalités de sexes et de castes. En Uttar Pradesh, nord-est de l'Inde, l'insalubrité, la pauvreté extrême, l'illettrisme, la surpopulation comptent parmi les nombreuses tares. Le poids de la tradition et de la famille y est omniprésent. La caméra suit le combat quotidien de Sampat Pai Devi, à la tête du « Gulabi Gang », le gang des saris roses, du nom de ces vêtements traditionnels qu'elles arborent fièrement. Sa vocation : venir en aide aux jeunes filles en détresse, battues, violées, humiliées et plus généralement aux laissés-pour-compte.

Celle qui se définit comme le « messiah for women » (le messie des femmes) est un symbole de



persévérance, un modèle d'identification pour toutes ces jeunes filles qui sont victimes d'oppression et de violence. Elle occupe une fonction « maternelle » auprès de ces femmes et sert de médiatrice entre les individus. Les images captées sur le vif nous rappellent l'état de pauvreté extrême qui est le lot de nombreux Indiens et l'oppression subie par les jeunes. Un film qui interpelle et qui nous laisse comme un parfum de révolte.

Thématique :	<b>Protection des minorités culturelles</b>
Documentaire :	<i>Shooting with Mursi</i> de Ben Young
Conférencier :	Marie-Paule Roudil, UNESCO



**20/03/2012** Les enjeux actuels de l'interculturalité et de la protection des peuplades perdues ont été introduits par Madame Marie-Paule Roudil, Représentante du Bureau de Liaison de l'UNESCO à Bruxelles.

Les Mursi sont une des tribus les plus isolées d'Afrique. Le film raconte leur histoire à travers le point de vue d'un de ses membres, Olisarali olibui. Il porte un regard fascinant et troublant sur la vie quotidienne d'un peuple dont la culture risque de disparaître.

**Le Cinéclub des Facultés universitaires Saint-Louis a démarré en février 2012 !**

C'est sous l'impulsion de Bertrand Fontaine que les FUSL ont suivi l'exemple du Cinéclub Millenium LLN pour répéter à Bruxelles certaines des projections réalisées à LLN. C'est ainsi que le film "Burma VJ" du réalisateur danois Anders Ostergaard, a été présenté le 9 février par Paul D'Auchamp, Adjoint du Représentant régional du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), dans le cadre d'un débat sur les droits de l'homme.

De plus, Pascal Reyntjens, Chargé du bureau de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) pour la Belgique et le Luxembourg, a aussi présenté à nouveau la question des migrations dans le cadre de la projection du film « Adrift. Fortunes de mer », à Saint-Louis le 13 mars 2012.

**B/ Le Festival Millénium 2012 accroît son envergure et dépasse les attentes**

Cette année le Millenium International Documentary Film Festival s'est déroulé du 17 avril au 5 mai 2012. Les dates ont été avancées pour permettre aux étudiants d'y participer plus facilement. Sa durée a aussi été étendue pour permettre, non seulement de visionner à nouveau les films primés pendant la compétition, mais aussi pour augmenter le nombre de conférences et débats, permettre la tenue de « master classes » avec les réalisateurs primés et tenir des « Millenium Web doc Meetings ». On peut le dire : tout un programme ! La participation du public a été impressionnante, à tel point que l'on a dû refuser du monde pour la première du film « Brussels Business » qui traite de l'influence des lobbies sur les décisions européennes. La conférence d'Olivier De Schutter, membre d'honneur de l'APNU, a également eu son franc succès. Les médias, y compris CNN et NDTV, ont assuré une couverture exceptionnelle de l'événement. Quant à nous, notre intérêt s'est porté particulièrement sur les 17 films en compétition qui vont nous servir de tremplin pour la prochaine saison des cinéclubs.

Le film « When the bough breaks » de Ji Dan, une des réalisatrices chinoises les plus en vue, remporte l'Objectif d'Or 2012 du Festival Millenium. Cinq autres prix ont été décernés durant la soirée de remise des prix. Voici le palmarès complet:

**Objectif d'or : Prix du meilleur film documentaire**

**When the Bough breaks, 147', Chine, 2011, Ji Dan**

Ji Dan nous trace un portrait saisissant d'une famille de travailleurs chinois migrants, où le père est fou, la mère dépassée et dont seuls les enfants semblent à même de pouvoir changer un destin qui ne leur promet que misère et dégradation. Le plus marquant c'est que les deux sœurs sont prêtes à se prostituer ou à donner leur sang pour que leur frère puisse poursuivre ses études.

**Objectif d'argent : Prix du meilleur message du développement, offert par le PNUD**

**Up in Smoke, 70', Honduras/Royaume-Uni, 2011 Adam Wakeling**

Le brûlis est la solution du désespoir pour 250 millions de familles rurales mais après une récolte honnête, celles-ci quittent les terres devenues infertiles. Les arbres brûlés rejettent autant de CO2 que la totalité du transport mondial. Le chercheur Mike Hands propose une solution. Il se bat depuis 25 ans avec quelques convaincus pour la promouvoir.

**Objectif de bronze : Prix du meilleur message des droits de l'homme, offert par l'OHCHR**

**In my mother's arms, 89', Irak/Royaume-Uni, 2011, Mohamed & Atia Al Daradji**

Husham a créé une maison d'accueil de fortune pour donner aux enfants victimes de la violence une chance dans la vie. Mais le propriétaire décide de les expulser. Alors que le temps s'écoule inexorablement, les enfants préparent un spectacle musical sur leurs histoires pour chercher du soutien.

**Prix spécial du Jury : Le film le plus original et innovant**

**Le bonheur... Terre promise, 94', France, 2010, Laurent Hasse**

Il n'avait rien prévu, rien anticipé. Il est parti un matin d'hiver, seul à pied, pour traverser le pays du sud au nord. Juste être dans l'errance, rompre avec les attaches et les habitudes et porter un regard neuf sur le territoire et le quotidien. Pour les rencontres, il s'en remettait au hasard et à une question, « Qu'est-ce que le bonheur ? ».

**Prix du meilleur message pour la démocratie, offert par le Parlement européen**

**Fragments d'une révolution, 55', Iran/France, 2010, Anonyme**

Iran, 12 juin 2009. Dénonçant une « fraude massive » aux élections présidentielles, des centaines de milliers d'Iraniens descendent dans la rue pour exprimer leur mécontentement. Ces affrontements violents ont été visibles dans le monde entier grâce aux images amateurs filmées par des manifestants anonymes. Ce film témoigne.

**Prix du jury du public**

**My Freedom, your freedom, 85', Allemagne, 2011, Diana Nücke**

Kubra nous parle de l'endroit où elle a grandi : la prison pour femmes de Berlin. Elle y a rencontré Salema, une jeune Ethiopienne durement touchée par le destin et un directeur de prison aux méthodes étonnantes. Malgré tous ses efforts elles retombent régulièrement et inexorablement dans les travers de la drogue.

La qualité d'ensemble des films présentés au Festival Millenium était d'un tel niveau et ceux-ci dégagent tellement d'émotions que d'autres films ayant participé à la compétition méritaient aussi d'être primés. Ce n'est donc pas le choix qui manque pour aborder la saison des Cinéclubs Millenium 2012/2013 avec plein d'enthousiasme. Ne manquez pas les annonces que vous recevrez à ce sujet et n'hésitez pas à faire le déplacement.

**Christian Lehembre**  
*Secrétaire général de l'APNU*

## Compte-rendu de la conférence de Mme Trzeciak-Duval (OCDE) sur les États fragiles

par Matthieu Bruynseels, administrateur de l'APNU

Cette conférence fait suite à un constat évoqué lors de notre rencontre avec Mr. Louis Michel (ancien Commissaire européen au Développement): les principes de la Déclaration de Paris ne s'appliquent pas de la même manière pour les Etats fragiles ; il y a en effet cinq principes pour les Etats « normaux » mais dix principes s'appliquant aux Etats dits « fragiles ». Notre oratrice, Mme Alexandra Trzeciak-Duval est chargée de la politique d'Aide au développement. Elle travailla jusqu'en 1991 à la Banque Mondiale.

La définition de l'OCDE est que le pouvoir politique ne peut pas ou ne veut pas délivrer les services auxquels ses citoyens ont droit. Il existe une différence entre les Pays les Moins Avancés (PMA) et les Etats fragiles, mais les listes reprenant les pays répondant aux deux définitions se chevauchent. Selon l'OCDE il y a 45 Etats fragiles, mais la notion même est parfois contestée, en particulier par les premiers concernés. On se perd facilement dans les différentes listes et les multiples indicateurs du développement.

### Une importance pour le Développement :

Les Etats fragiles sont devenus de plus en plus importants pour l'Aide Publique au Développement. 46,7 milliards de dollars ont été consacrés pour les Etats fragiles en 2009, soit 37% du total de l'Aide Publique au Développement pour cette année-là. Mais certains de ces Etats fragiles dépendent d'un seul bailleur pour plus de la moitié de l'aide qui leur est allouée.

En face... quels résultats ?

Les Bailleurs de fonds (plus souvent désormais appelés « Partenaires ») ont compris l'importance des Etats fragiles et ont augmenté leur aide. Le Comité d'Aide au Développement, qui regroupe les bailleurs de l'OCDE dut se rendre compte que la politique traditionnelle des pays donateurs n'était pas efficace. En 2007, le CAD a édicté une liste de dix principes à respecter pour tenter de mieux répondre aux divers problèmes rencontrés dans le cadre de l'aide au développement dans les Etats fragiles.

Le respect de ces dix principes a été évalué dans 6 Etats fragiles en 2009, puis dans 13 de ces Etats en 2011. Les résultats sont, de l'avis même de Mme Alexandra Trzeciak-Duval, franchement mauvais. Si on note un bon respect des principes de « non-discrimination » (n°6) et « prise en compte du contexte local » (n°7), on se rend compte qu'aucun acteur n'est vraiment équipé pour mettre en œuvre sur le terrain les politiques décidées au niveau de l'OCDE. Les principes de « ne pas nuire » (n°2), de coordination concrète de l'action internationale (n°8), de flexibilité aux changements sur le terrain (n°9) et d'éviter de créer des poches d'exclusion (n°10) ont obtenu des résultats particulièrement mauvais. Ce constat grave a été rendu public dans le document intitulé « *Rapport 2011 sur l'engagement international dans les Etats fragiles : Peut-on mieux faire ?* » que les participants à la conférence purent découvrir. Evidemment, les résultats peuvent varier fortement d'un pays à l'autre ; certains principes bien respectés dans un pays comme la Sierra Leone, par exemple, peuvent être tout à fait négligés ailleurs.

Mme Alexandra Trzeciak-Duval nous a ensuite explicité plusieurs de ces principes, en les illustrant par de nombreux exemples précis. Ces principes sont ceux mis en exergue par le *Rapport 2011 sur l'engagement international dans les Etats fragiles*.

- n°1 : le contexte n'est pas bien compris par les bailleurs
- n°2 : les bailleurs contribuent à la fuite des cerveaux et surpaient certains fonctionnaires, créant ainsi des inégalités
- n°5 : peu de dialogue entre l'ensemble des acteurs de défense, du développement et de la diplomatie (les « 3D »)

- n°6 : les groupes les plus vulnérables sont pris comme base pour l'action en faveur du développement
- n°10 : il subsiste beaucoup de « poches d'exclusion » ; certaines régions ou certains groupes sont en effet considérés comme des « orphelins de l'aide »

A l'exception du principe n°6 sur les groupes les plus vulnérables, aucun principe n'est allé en s'améliorant depuis 2009, la situation a été de plus en plus négative pour le développement des Etats fragiles.

### **L'implication des Etats fragiles :**

Les Etats fragiles sont désormais impliqués directement ; un dialogue s'est créé entre les Etats fragiles et leurs bailleurs de fonds. Ce ne sont donc plus les bailleurs qui décident seuls de ce dont les Etats fragiles ont besoin. Cette situation est très récente, même si on peut estimer qu'elle aurait dû exister dès le début.

Ce dialogue est institutionnalisé dans deux groupes : le Comité d'Aide au Développement et le g77+. Le « petit g 77 + » regroupe dix-neuf Etats fragiles. Ce g77+ s'est imposé comme interlocuteur des différents partenaires, avec pour objectif avoué d'informer les bailleurs de leurs réels besoins. On peut bien sûr se poser la question de la légitimité démocratique : ces gouvernements du g77+ représentent-ils vraiment leur population ? Mme Alexandra Trzeciak-Duval rappelle que l'OCDE n'a pas de personnel sur le terrain et qu'il est indispensable de se baser sur les gouvernements locaux, même si ceux-ci ne respectent pas toujours le niveau de liberté et de démocratie que l'on espérerait.

### **Conclusion :**

La conférence sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenue à Busan du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011 a lancé un « New Deal » pour les Etats fragiles, basé sur des objectifs de consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (sa légitimité politique, la paix et sécurité, une économie fondée sur des bases stables et non plus sur la simple croissance) ; la priorité mise sur les nouvelles manières de s'engager (transitions plus appropriées individuellement pour chaque pays) ; et enfin le renforcement de la confiance mutuelle (en particulier au niveau de la transparence des ressources).

Ce New Deal remplacera de plus en plus les Dix Principes, ceux-ci ayant démontré leurs faiblesses.

**Matthieu Bruynseels**  
*Administrateur de l'APNU*

### **Bref retour sur la conférence :**

#### **« La prolifération des armes nucléaires est-elle inévitable ? »**

L'APNU, en partenariat avec l'UNRIC (United Nations Regional Information Center), a organisé le 23 avril dernier une conférence suivie d'un débat fort animé sur le thème "La Prolifération des Armes Nucléaires est-elle inévitable?" par M.Pierre Goldschmidt, Ancien Directeur Général Adjoint de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, l'AIEA, chargé des Garanties, c'est à dire de l'application du Traité de Non Prolifération.

L'orateur a particulièrement développé les difficultés et les risques de la situation actuelle, notamment en rapport avec les évolutions en cours en Iran et en Corée du Nord. Ceux qui s'intéressent à cette thématique d'importance vitale pour la sécurité internationale trouveront intérêt à consulter les publications de M.Goldschmidt accessibles sur le site *du Carnegie Endowment for International Peace* : [ici](#) (Ctrl + clic pour accéder au lien)



Retrouvez le programme de nos activités futures sur [www.apnu.be](http://www.apnu.be) et sur le groupe facebook "APNU"

## DEVENIR MEMBRE ?

Devenir membre de l'APNU, c'est d'abord soutenir la promotion de l'ONU en Belgique et vouloir nourrir le débat citoyen autour des thèmes liés au travail de ce qu'on appelle le « système des Nations Unies ». Devenir membre vous offrira bien sûr un accès privilégié aux activités de l'APNU et à ses publications. L'adhésion vous donnera en outre voix au chapitre quant au programme de l'Association et à ses priorités, lors de l'Assemblée Générale notamment. Être membre à l'écoute ou membre actif : à vous de choisir !

**L'APNU, c'est votre association !**

Les membres et les personnes désireuses de le devenir sont invités à venir nourrir le programme et les activités de l'APNU.

Pour devenir membre, veuillez effectuer un virement de **25 €** (plein tarif) ou **5 €** (tarif étudiant et -25 ans) au compte **BE69 7340 2636 1878** de l'APNU en indiquant votre adresse mail dans l'espace communication. Ensuite, veuillez envoyer un message à [info@apnu.be](mailto:info@apnu.be) pour communiquer votre nom, adresse et n° de téléphone.



**WWW.APNU.BE**